**Termes de référence - Consultance**

**Recrutement d’un prestataire – Photographe / Vidéaste**

**Référence Dossier : LA-DAKA-06306**

|  |  |
| --- | --- |
| **Titre de la prestation:** | Capitalisation et valorisation de l’impact et de l’utilité des dispositifs d’inclusion des enfants handicapés dans le système éducatif au Sénégal, au Togo et à Madagascar |
| **Directions concernées :** | Direction Innovation, Impact & Information et Direction Régional Sahel Afrique de l’Ouest |
| **Objectif de la mission :** | Documenter, analyser et partager les bonnes pratiques, les leçons apprises, succès et les défis rencontrés dans la mise en œuvre des dispositifs d’éducation inclusive au niveau régional, afin d’alimenter les politiques nationales, renforcer les capacités des acteurs et améliorer la qualité et l'équité de l’offre éducative pour tous les enfants. |
| **Localisation de la mission :** | A distance avec des missions sur le terrain |
| **Dernière mise à jour des termes de référence** | 01/08/2025 |

**Table des matières**

[1. Le contexte 1](#_Toc199780591)

[2. La prestation 3](#_Toc199780592)

[3. Le profil des prestataires 4](#_Toc199780593)

4. Le processus de candidature………………………………………………………………………………………………………………… 5

# Le contexte

Les enfants handicapés restent en marge des systèmes éducatifs dans de nombreux pays, et de nombreux rapports montrent qu'une fois à l'école, les défis restent importants pour assurer leur maintien et leur réussite, tant sur le plan académique que social. Handicap International met en œuvre des projets dans le secteur de l'éducation inclusive dans près de 30 pays. HI met place l’approche de la double entrée (twin track) au cœur de son travail afin de lever les barrières à l’accès et au maintien des enfants handicapés à l’éducation. Cette approche consiste à la fois à intégrer l’inclusion dans le secteur de l’éducation et à se concentrer sur un soutien ciblé aux apprenants handicapés. Les enfants handicapés ont des besoins divers et chacun d'entre eux doit pouvoir bénéficier des dispositifs d'assistance appropriés, d'un soutien personnel adapté et d'outils d'apprentissage accessibles pour leur permettre de réaliser leur potentiel d'apprentissage. Parmi les dispositifs de soutien adapté, on retrouve les enseignants itinérants et les auxiliaires de vie scolaire.

Des projets reposant sur **les enseignants (e)s itinérants** ont été mis en œuvre sur différents continents et dans différents pays (Cambodge, Sierra Leone, Burkina Faso, Togo, Mali, Sénégal, Népal...) et à différentes échelles (au niveau d'une seule province ou répliqué dans plusieurs). Le dispositif des enseignant (e)s itinérants est une approche pour les apprenants (e) s ayant des besoins éducatifs spécifiques nécessitant un soutien supplémentaire et spécialisé (apprenants sourds ou aveugles, par exemple). Ces enseignant/es sont mobiles. Ils apportent un soutien aux élèves en fonction de leurs besoins, travaillent aux côtés des enseignants titulaires et établissent des liens avec les familles de leurs élèves. Au Togo, HI accompagne le ministère de l’éducation nationale à mettre en œuvre le dispositif des enseignant/es itinérants depuis 2010. Ils/elles travaillent sous la supervision directe des autorités éducatives d'une circonscription scolaire donnée et couvrent plusieurs écoles. Concernant les enseignants (e) s itinérants, on peut indiquer que cette expérience a été bien documentée déjà (films, documents de capitalisation, études de cas, articles, podcast, etc.).

Aujourd’hui, l’objectif est de documenter le processus d'élaboration de la stratégie nationale de l'EI au Togo. Les acteurs impliqués sont très vite mutés avec les changements de gouvernement, il serait plus pertinent d’effectuer plutôt un travail dans ce sens, interviewer les principaux acteurs et partenaires qui ont contribué au processus, ça restera une mémoire pour le Togo et servira aux autres pays. En outre, les résultats de la toute récente recherche réalisée entre 2024 et 2025 sur l’analyse des coûts sur l’impact et la mise à l’échelle du dispositif des enseignant ( e ) s itinérants reste à valoriser en termes d’outil de plaidoyer et d’influence lors de l’élaboration de cette stratégie nationale.

**Les auxiliaires de vie scolaire** sont des hommes ou des femmes qui interviennent en milieu scolaire ordinaire pour aider les élèves handicapés à participer à la vie de l'école, les soutenir dans leurs apprentissages et/ou dans leur vie quotidienne à l'école (hygiène personnelle, repas, déplacements, habillage, etc.). Il s'agit d'intervenants extérieurs, généralement titulaires d'un diplôme de niveau bac+2 (étudiants, salariés, etc.), qui interviennent de manière contractuelle dans un établissement scolaire pour aider les enfants handicapés en classe et à la maison. Ce dispositif d'accompagnement est mis en œuvre au Sénégal depuis 2016. Cependant, à ce jour, un seul document retraçant son fonctionnement a été produit. Les résultats de la toute récente recherche réalisée entre 2024 et 2025 sur l’analyse des coûts sur l’impact et la mise à l’échelle de ce dispositif reste également à valoriser en termes d’outil de plaidoyer et d’influence pour le processus d’élaboration de la politique nationale d’éducation inclusive au Sénégal.

**Les classes intégratrices passerelles** des dispositifs pédagogiques mis en place à Madagascar depuis 2018 dans écoles et centres de formation professionnelle pour faciliter l'inclusion scolaire et la réintégration d’enfants ou d’adolescents handicapés qui, pour diverses raisons, n'ont pas pu suivre un parcours scolaire ordinaire ou régulier. Ces classes sont des structures intégrées au sein des écoles ordinaires, spécialement aménagées pour accueillir des enfants en situation de handicap léger ou en rupture scolaire, afin de les préparer à rejoindre une classe ordinaire. L’objectif est de favoriser une inclusion scolaire progressive en assurant un accompagnement adapté avant la transition vers le parcours ordinaire. Le MEN a instauré des classes intégrées dans plusieurs directions régionales de l’éducation (DREN). Un programme d’inclusion scolaire élaboré en partenariat avec l’UNICEF (a permis d’étendre ces initiatives, avec plus de 230 établissements inclusifs recensés aujourd’hui. Certaines productions sont déjà disponibles.

Ces dispositifs d’inclusion ont été testés et accompagnés sur plusieurs années (plus qu’une décade et demie). Aujourd’hui, à l’heure de la clôture du projet continuum éducation et formation inclusives et de la mise à échelle potentielle de ces dispositifs, une capitalisation qualitative et une mise en lumière visuelle (photo et vidéo) sont envisagées.

La consultance répond au souhait de documenter les résultats obtenus, montrer l’utilité et l’impact de ces dispositifs d’un point de vue régional, illustrer les témoignages d’acteurs clés (enseignant ( e ) s, familles, enfants, responsables éducatifs), appuyer les efforts de plaidoyer et de sensibilisation.

# La prestation

**2-1- Objectif de la prestation**

Réaliser une production visuelle professionnelle (photographies, vidéos courtes et film documentaire) permettant de valoriser l’impact des dispositifs et outils inclusifs mis en place pour les enfants handicapés dans le système éducatif au niveau régional.

**2-2- Utilisation des résultats – Audience ciblée**

Les résultats de cette prestation seront utilisés par les équipes des projets Handicap International pour informer et soutenir les activités de plaidoyer en faveur de l'inclusion et du maintien des enfants handicapés dans les écoles ordinaires. Les destinataires finaux sont les représentants des autorités éducatives au niveau national, afin de leur permettre de prendre conscience des acquis sur les dispositifs et outils que les permettre de les élargir comme l’analyse des coûts et de pouvoir ensuite soutenir ces stratégies, en leur fournissant les ressources financières nécessaires.

**2-3- Localisation**

Cette prestation documentera visuellement les expériences et bonnes pratiques autour de deux dispositifs d’inclusion, notamment :

* Capturer des témoignages clés (enfants, familles, enseignants, décideurs, partenaires).
* Réaliser un film de capitalisation (documentaire court) et des capsules vidéo thématiques.
* Fournir un reportage photo illustrant les enjeux, réussites, et défis de l’inclusion scolaire.

**2-4- Méthodologie**

Le consultant sera responsable de proposer une approche créative et sensible au sujet du handicap ; Travailler en étroite coordination avec la coordinatrice thématique éducation et formation inclusives (briefs, validations, déplacements terrain) ; Respecter les consignes éthiques (consentement éclairé, droit à l’image, protection des enfants) ; Intégrer les dimensions de genre, de diversité et de contexte local dans les visuels.

La méthodologie doit être réaliste, respecter le calendrier de mise en œuvre du projet en cours dans les pays d’Afrique de l'Ouest ciblés, tenir compte, quand pertinent, de la dimension de genre et inclure une approche participative impliquant les partenaires et les autres parties prenantes du projet.

Le consultant devra travailler en étroite collaboration avec la coordinatrice thématique éducation et formation inclusive et les équipes au Togo et au Sénégal (chefs de projet et spécialistes terrain éducation inclusive, chargé MEAL, autre personne d’intérêt).

**2-5- Ethique**

La méthodologie de la prestation doit respecter les normes éthiques internationales et être conforme à la note d'orientation de Handicap International "Études et recherches à Handicap International".

Note d'orientation de Handicap International ["Études et recherches à Handicap International : Pour une gestion éthique des données"](https://www.hi.org/sn_uploads/document/GestionEthiqueDesDonneesNO-04.pdf). Le protocole doit clairement détailler comment les recommandations suivantes seront mises en œuvre de manière opérationnelle :

* Garantir la sécurité des sujets, des partenaires et des équipes,
* Assurer une approche centrée sur la personne ou la communauté,
* Obtenir le consentement libre et éclairé des sujets,
* S'assurer que des mécanismes de référencement sont en place,
* Assurer la sécurité des données personnelles et/ou sensibles à tous les stades de l'activité,
* S'assurer de l'expertise des équipes impliquées et de la validité scientifique de l'activité,
* Obtenir l'autorisation des autorités compétentes.

# Le profil des prestataires

**3-1- Objectif de la prestation**

Le prestataire sera responsable de la conception, de la planification, de la mise en œuvre et de la production des documentations audiovisuels contenant témoignages, photos, etc. dans les 3 pays du projet : Sénégal, Togo et Madagascar.

**3-2- Résultats attendus**

1. Un film documentaire de 8 à 10 minutes (format institutionnel, sous-titré, en français) ;
2. 4 capsules vidéo thématiques de 2 à 3 minutes chacune (ex. : sur les parents, les enseignants, les enfants et la recherche sur analyse de l’impact budgétaire de la mise à l’échelle de 2 dispositifs d’inclusion scolaire des enfants handicapés au Togo (les Enseignant (e) s Itinérants) et au Sénégal (Les Auxiliaires de Vie Scolaires) ;
3. Un portfolio de 40 à 60 photos HD, légendées et classées par thématique ;
4. Une vidéo teaser / courte (moins de 1 minute) pour diffusion sur les réseaux sociaux ;
5. Un script de narration, validé au préalable avec l’équipe projet.

**3-3- Livrables**

Tous les livrables doivent être produits en français.

|  |  |  |  |  |
| --- | --- | --- | --- | --- |
|  | **Livrables** | **Destinataire** | **Diffusion** | **Deadline** |
| **Documents techniques relatifs à la planification et mise en œuvre de la recherche** | | | | |
| 1- | 1 Protocol final | HI | Interne | Début de mission |
| 2- | Outils de collecte de données (ex : guide d’entretien, questionnaire…) | HI | Interne | Début de mission |
|  | | | | |
| **Rapports de recherche et matrices** | | | | |
| 3- | Un film documentaire de 8 à 10 minutes (format institutionnel, sous-titré, en français) | HI, Bailleurs, Partnaires, Authorités | Externe | Fin de mission |
| 4- | 3 capsules vidéo thématiques de 2 à 3 minutes chacune (ex. : sur les parents, les enseignants, les enfants) | HI, Bailleurs, Partnaires, Authorités | Externe | Fin de mission |
| 5- | Une vidéo teaser / courte (moins de 1 minute) pour diffusion sur les réseaux sociaux | HI, Bailleurs, Partnaires, Authorités | Externe | Fin de mission |
| 6- | 1. Un script de narration, validé au préalable avec l’équipe projet. |  |  |  |

**3-4- Dates indicative de la prestation**

La prestation est prévue sur une période de 2 mois à compter du lancement de l’appel d’offre (août 2025) au dépôt du rapport final (octobre 2025).

1. **Budget alloué à l’évaluation**

Le budget estimé se situe **dans une fourchette de 7 000€ à 10 000€ TTC,** selon les besoins techniques**.**

La/ le consultant (e) sera payé (e) uniquement sur la base du montant défini et accordé dans son contrat avec HI. Aucun autre frais ne sera payé au consultant outre ceux consentis sur la base de son offre financière qui aura été négociée et validée. La/le consultant (e) ne pourra pas bénéficier des avantages des salariés de HI (transport, indemnité de repas, accès informatique, badge ou clé d’entrée, matériel…).

Le paiement de sa prestation sera réalisé en plusieurs tranches à savoir :

* 30% à la signature du contrat.
* 30% après la validation de la note de cadrage (incluant les outils de collecte de données).
* 40% après la validation du rapport final.

# Modalités de candidature

* 1. **Soumission des offres**

Les documents relatifs à l’appel d’offres et toute correspondance échangée entre le soumissionnaire et Humanité & Inclusion (HI) doivent être écrits en français. La soumission doit comporter une offre technique (en français) et une offre financière (en Euros).

Le prestataire est responsable de présenter dans son offre technique et financière les méthodologies et outils de capitalisation dans un « plan de travail ». La proposition doit être en adéquation avec les normes professionnelles et les critères internationaux et sera validée par le commanditaire avant d'être appliquée par le prestataire.

**L’offre administrative** :

* + Lettre de soumission signée par le représentant légal ou son mandataire et précisant la

référence HI, le nom du marché et la date de validité de l’offre (**éliminatoire\***)

* + Copie de la preuve de l’enregistrement légal en tant que consultant dans son pays

d’origine (**éliminatoire\***)

* + Copie d’une attestation fiscale valide de moins de 3 mois (**éliminatoire\***)
  + Copie d’une assurance responsabilité civile *(obligatoire mais non éliminatoire)*
  + Le RIB de l’entreprise *(obligatoire mais non éliminatoire)*
  + Passeport ou carte nationale d’identité du représentant légal (**éliminatoire\***)
  + Dans le cas d’un mandat, la procuration officielle entre le représentant légal et le mandataire et la copie de la pièce d’identité ou du passeport du mandataire (**éliminatoire\***)
  + Bonnes Pratiques Commerciales HI remplies, datées, signées par le représentant légal ou son mandataire et avec le cachet de la société si applicable *(obligatoire mais non éliminatoire)*
  + Conditions Générales d’Achat HI remplies, datées, signées par le représentant légal ou son mandataire et avec le cachet de la société si applicable *(obligatoire mais non éliminatoire)*
  + La déclaration d’intégrité AFD remplie, datée, signée par le représentant légal ou son mandataire et avec le cachet de la société si applicable *(obligatoire mais non éliminatoire)*
  + La déclaration de sureté remplie, datée, signée par le représentant légal ou son mandataire et avec le cachet de la société si applicable *(obligatoire mais non éliminatoire)*

**En cas de non-présentation d’un document éliminatoire mentionné ci-dessus, l’offre du consultant sera rejetée lors de l’analyse administrative et par conséquent les offres technique & financières ne seront pas ouvertes et ne seront pas analysées par le Comité de Sélection.**

**NB 1: A noter que le nom du représentant légal de la structure devra apparaitre sur au moins un document légal de la structure en dehors du passeport ou de la CNI ou du RIB (éliminatoire).**

**Le nom & prénom & position du consultant principal doivent être mentionnés clairement dans la proposition technique de l’offre.**

**NB 2**: **La lettre de soumission** **doit préciser** **la référence du DA + Intitulé de la consultance + date de validité de l’offre.** **Le texte suivant doit être intégré dans la lettre de soumission ou dans la proposition mais toujours daté & signé avec le nom & prénom & position du signataire qui doit être le représentant légal :**

***« Nous attestons que nous, les membres de notre groupement, et nos sous-traitants le cas échéant, avons pris connaissance du contexte sécuritaire et avons évalué les risques associés dans le cadre de l’exécution du Marché de [Consultance Capitalisation audiovisuel Education et Formation Inclusives]. Nous reconnaissons que la sûreté des personnes et biens mobilisés pour l’exécution du Marché financé par l’AFD reste de notre responsabilité exclusive. Nous nous engageons à prendre les mesures que nous estimons nécessaires et suffisantes pour assurer la sûreté de ces personnes et biens ».***

* **Le dossier technique**

Les candidats intéressés sont invités à soumettre :

* Une note méthodologique (2 pages max.) présentant leur compréhension de la mission et leur approche créative ;
* Un portfolio de références similaires (liens vers vidéos, galeries photo, etc.) ;
* Un CV / profil de l’équipe (en cas de prestataire en binôme) ;

**Le dossier financier**

L’offre financière (en euros) contiendra les éléments suivants :

* + - Le budget doit être détaillé en faisant apparaitre :
  + Les honoraires : tous les honoraires doivent comprendre : la rémunération effective de l’expert, par jour de travail.
  + Les déplacements par voie aérienne entre pays, les frais d’hébergement selon les standards HI, visa si besoin.
  + Les frais de communication et de reproduction.
  + La marge, qui couvre les frais généraux du prestataire, et les structures de soutien si besoin.
  1. **Evaluation des offres**

Pour la sélection du consultant, les offres seront analysées successivement à travers les critères administratifs (qui comportent des critères éliminatoires que nous conseillons aux candidats de bien observer de peur de voir leur dossier rejeter), puis techniques et financières.

* **Etape administrative** : le/la candidate ne passe pas cette étape si elle ne fournit pas les pièces « **éliminatoires**» ; Même en l’absence des pièces « obligatoires » du dossier, la candidature peut passer à l’étape suivante, mais le/la candidate devra être capable de les fournir si sa candidature était retenue pour les besoins de contractualisation avec HI.
* **Etape technique** : elle comporte l’analyse du CV en rapport avec le profil demandé et de l’approche méthodologique proposée par le consultant. Elle sera notée sur **80 points**. Une note technique inférieure à **56** est éliminatoire et l’offre financière du candidat ne sera pas étudiée.
* **Etape financière** : l’offre financière la moins-disante pour la mission, tenant compte du nombre de jours de mission et de la logistique nécessaire à sa tenue sera notée sur **20 points**. La note financière des autres offres sera calculée proportionnellement à l’offre de la moins-disante.

Les offres seront évaluées selon les critères énumérés ci-dessous :

1. **CRITÈRES ADMINISTRATIFS**

|  |  |
| --- | --- |
| **Critères administratifs** | **Observations** |
| Lettre de soumission datée et signée par le représentant légal ou son mandataire en précisant la référence du DA + Intitulé de la consultance + date de validité de l’offre et le texte de Déclaration de Sureté | **Eliminatoire** |
| Copie de la preuve de l’enregistrement légal en tant que consultant dans son pays d’origine | **Eliminatoire** |
| Copie d’une l’attestation fiscale valide de moins de 3 mois | **Eliminatoire** |
| Copie d’une assurance responsabilité civile | **Obligatoire** |
| Relevé d’Identité Bancaire au nom de la structure | **Obligatoire** |
| Passeport ou Carte nationale d’identité du représentant légal | **Eliminatoire** |
| Dans le cas d’un mandat, la procuration officielle entre le représentant légal et le mandataire et la copie de la pièce d’identité ou du passeport du mandataire | **Eliminatoire** |
| Offre soumise dans le délai | **Eliminatoire** |
| Conditions Générales d’Achat HI remplies, datées, signées par le représentant légal ou son mandataire et avec le cachet de la société si applicable | **Obligatoire** |
| Bonnes Pratiques Commerciales remplies, datées, signées par le représentant légal ou son mandataire et avec le cachet de la société si applicable | **Obligatoire** |
| Déclaration d’intégrité AFD dûment remplies, datées, tamponnées et signées par le représentant légal (obligatoire); | **Obligatoire** |

1. **GRILLE DE SELECTION**

|  |  |
| --- | --- |
| **Offre Technique** | **80** |
| Profil du consultant, expériences passées, lien avec le thème de la consultance (expérience dans le secteur d’éducation et formation inclusives, expérience en production de reportage audiovisuel, film, documentaire)  Copie d’au moins 3 expériences pertinente en production audiovisuel et collecte des témoignages sur le terrain dans le domaine l’éducation et formation inclusives  *– Des points supplémentaires seront attribués si plus de 3* | /30 |
| Compréhension des termes de référence et interprétation de ces dernières dans la proposition technique | /20 |
| Méthodologie d’enquête, pertinence par rapport au projet, viabilité | /20 |
| Chronogramme d’activités, viabilité, pertinence | /10 |
| **Offre financière** | **20** |
| L’offre financière de l’entreprise qui est la moins-disant est considérée comme critère de référence pour le calcul des notes financières des autres offres. Pour cela, la note maximale de 20 lui sera affectée et les autres offres financières seront notées par  L’application de la formule suivante :  *Note financière = (20 x Offre financière moins-disant / Offre proposée*) |  |
| **Total évaluation (Note Technique + Note Financière)** | **100** |

1. **Modalités contractuelles et logistiques**

* Le/la prestataire signera un contrat de prestation de services avec Handicap International/Humanity & Inclusion ;
* Les déplacements terrain seront organisés avec le soutien de l’équipe projet ;
* Le paiement sera effectué en 2 tranches selon un échéancier convenu.

1. **Contact pour dépôt de candidature**

Les propositions complètes sont à envoyer **au plus tard le 28/08/2025** à l’adresse suivante :  
 Cotation Hi [**cotation.hi@senegal.hi.org**](mailto:cotation.hi@senegal.hi.org) avec pour objet : **Consultance – Prestation photo/vidéo inclusion scolaire et formative**